



N° d'affichage :

SEC/2019/05/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 02 juillet 2019

Membres en
exercice : 27

Membres
présents : 17

Suffrages
exprimés : 18

Votes
Pour : 18

Votes
Contre : 00

Abstention : 00

Certifiée exécutoire par
le Maire compte tenu de
l'affichage et de la
réception en Préfecture
le 18/07/2019
Deshaies, le 18/07/2019

La Directrice Générale
des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 02 juillet, suite à la convocation du 21 juin, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse , OPET Ghislaine (**arrivée à 19h15**) , GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys APPOLINAIRE Lionel (**arrivé à 19h27**), PHILETAS Christina GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonette, , MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne (**arrivée à 19h05**), JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, (Conseillers municipaux)

Absents excusés : BERNIER Maritza (*Procuration à Christina PHILETAS*), MICHALON Irmine, MOBETIE Marie-France (*respectivement 2^{ème} adjoint, conseillères municipales*)

Sont absents : MANIOC Alain, SABAS Sydney, Max MATHIASIN, JEAN née SABAS Lydie, BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix, GAMIETTE Liliane (*conseillers municipaux*),

Secrétaire de séance : Philippe MORVAN

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC



Cette délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
Tribunal Administratif dans un
délai de deux (2) mois à compter
de sa publication

ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION OFFICE MUNICIPALE ET SPORTIVE DE DESHAIES (OMSD)

EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la série Death In Paradise, (DIP), la société SKY PROD verse une subvention aux associations de la Commune.

Cette année, à titre exceptionnel, les associations percevront le montant alloué correspondant aux années 2018 et 2019.

Aussi, compte tenu que l'association « OMSD » contribue au développement, à l'animation du territoire et à la cohésion social en organisant et développant l'enseignement et la pratique du sport auprès des jeunes volontaires de la commune ;

Le maire propose de lui accorder une subvention de **neuf cents euros (900,00 €)** pour son fonctionnement.

Dispositif décisionnel

Le Conseil Municipal,

Conseil Municipal du 02 juillet 2019-Délibération n° 19/05/70

DELIBERATION n° 70
N° d'Inscription au Registre

- 19 / 05 / 70



Envoyé en préfecture le 18/07/2019
Reçu en préfecture le 18/07/2019
Affiché le 18/07/2019
ID : 971-219711116-20190702-M2019_0570-DE

N° d'affichage :
SEC/2019/05/005
COMMUNE DE DESHAIES
Conseil Municipal du 02 juillet 2019

Oui l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29;

Vu la délibération n° 19/03/31 en date du 05 Avril 2019 portant adoption du Budget Principal 2019,

Vu le versement de la subvention par la société SKY PROD à la collectivité pour les associations de la commune.

Vu la décision de répartir cette somme aux diverses associations

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du Lundi 24 juin 2019

Considérant la volonté d'accompagner les actions menées par les associations locales,

Considérant que cette association contribue au développement, à l'animation du territoire et à la cohésion sociale,

DECIDE à l'UNANIMITE

Article 1 : D'OCTROYER une subvention exceptionnelle de **neuf cents euros (900,00 €)** à l'association « **OMSD** »

Article 2 : Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.

Article 3 : De lui **DONNER** pouvoir pour entreprendre toutes démarches et signer les actes administratifs afférents à ce dossier.

Article 4 : Madame le Maire et Comptable Public sont chargés de l'exécution de la présente.

Deshaies, le **02 juillet 2019**

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme



Le Maire
[Signature]
Jenny MARC